

# PUBLICITE GRATIS

La semaine dernière, nous avons fait à nos lecteurs e abonnés, la proposition contenue dans l'annonce suivante

**Profitez de l'Offre.....!**

**TROIS MOIS DE**

# PUBLICITE GRATIS

**Tous ceux de nos Lecteurs**

Qui nous enverront, sans sollicitation, le texte de leur annonce avec un contrat d'insertion pour l'année 1895, auront droit à

**La Publication Gratuite**

De cette annonce, dans chaque numéro du **PRIX COURANT**.

**JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE 1894.**

**DETTE OFFRE N'A PAS BESOIN DE COMMENTAIRES !**

Prix d'annonces envoyés sur demande.

L'offre qui précède, nous la renouvelons, afin que tout le monde puisse en profiter.

Plus on se pressera, plus on aura d'annonces **GRATUITES**, puisque nous publierons régulièrement chaque semaine, d'ici à la fin de l'année, sans charge aucune, les annonces qui nous seront envoyées directement avec un contrat d'insertion, aux conditions ordinaires de prix, pour l'année 1895.

C'est M. le Notaire G. R. F. BEAUDRY, L. L. B., 97, rue Saint-Jacques, qui, le premier, s'est empressé de profiter de l'avantage de notre offre.

MM. C. RIVET & CIE, Manufacturiers de Chaussures de Saint-Henri, profitent également de l'aubaine ; leur annonce paraît—gratis—dans ce numéro et prätra—gratis—dans les numéros suivants, jusqu'à la fin de l'année.

**Ça et là.**

**Une utopie.** La dernière évolution de l'idée de la Fédération Impériale lui a donné une envergure à laquelle, vraiment on ne s'attendait pas. Ce n'est plus seulement une fédération des colonies britanniques avec la Grande Bretagne que rêvent nos utopistes, c'est la fédération de tous les pays de langue anglaise, c'est-à-dire des Etats-Unis avec le reste.

Cette modification du projet primitif n'est pas faite pour la rendre plus acceptable aux Canadiens français ; mais elle a peut-être plus d'attrait pour certains de nos concitoyens de langue anglaise. Cependant, elle prouve bien le peu de sens pratique des gens qui se sont faits les apôtres de cette idée. Vouloir unir sous une même législation douanière les Etats-Unis, protectionnistes à outrance, avec l'Angleterre, libre échangiste invétérée, voilà une tâche que ne peuvent entreprendre que des visionnaires ou des farceurs.

**Encore la Columba Belge.**

Une dépêche d'Ottawa nous apprend qu'une députation de citoyens de Montréal, parmi laquelle on remarquait M. le sénateur Desjardins, président de la Banque Jacques Cartier, est allée demander au gouvernement une subvention en faveur de la ligne belge entre Montréal et Anvers, qui ferait une escale au Havre. La compagnie qui exploite cette ligne a déjà, on s'en souvient, essayé de se procurer du capital en Belgique, en annonçant que la subvention lui avait été accordée. La députation n'a reçu que peu d'encouragement ; mais nous ne saurions trop insister sur la nécessité de conserver cette subvention, si on peut la donner, pour une ligne franco-canadienne ; d'autant plus que la compagnie qui doit établir cette ligne entre Dunkerque et Montréal, est en bonne voie de formation.

On ne pourrait songer à subventionner la Columba pour en obtenir une escale en France, que s'il n'y avait pas possibilité d'obtenir une ligne directe entre le Canada et la France. Or nous avons tout lieu de croire que cette ligne existera au printemps. D'ailleurs, la supercherie dont s'est rendue coupable la Columba, en annonçant qu'elle était subventionnée par le Canada, pour aider à la souscription de son capital, serait une raison suffisante pour qu'on lui refuse toute subvention.

Le consul général de Belgique, M. Van Bruyssels, a été accusé par les journaux de son pays d'avoir prêté la main à cette supercherie ; et son rappel par le gouvernement belge, emprunte aux circonstances actuelles une singulière signification.

**Côte St. Antoine vs. Consumers Gas Co.** La ville de la Côte St. Antoine, qui avait passé contrat avec la Consumers Gas Company, pour son gaz d'éclairage à un prix inférieur à celui que fait payer la Cie de Gaz de Montréal, a pris une action en dommages pour un montant considérable contre la Consumers, pour rupture de contrat.

D'un autre côté, on nous informe qu'il se produit parmi les consommateurs qui avaient fait installer chez eux les conduites de la Consumers, un mouvement de résistance au nouvel ordre, de chose qui se traduirait par une grève générale. Ce mouvement mérite d'être encouragé ; car s'il expose les consommateurs au désagrément temporaire de l'éclairage au pétrole, il aurait infailliblement pour résultat d'affaiblir la position de la Cie du Gaz, qui se trouverait ne retirer aucun revenu de la propriété de la Consumers qu'elle a payé \$700,000.

Comme on le voit, la fusion des deux compagnies ne se fera pas sans difficultés et les consommateurs à qui l'on s'était engagé à fournir du gaz à \$1.00 par 1000 pieds, ne se laisseront pas sans résistance extorquer \$1.30.